



Liquidation SASU sans dettes

Par Trixie

Objet : Fermer une SASU.

Bonjour. Je souhaite fermer une SASU qui n'est plus en activité depuis mars 2020. (je suis graphiste, photographe à mon compte. J'ai changé de statut pour celui d'auto-entrepreneur).

La SASU n'a plus aucune activité, pas de rentrées d'argent, plus de compte bancaire, plus de comptable, pas de dettes, aucun actif. Pour ce cas de figure, existe t'il un moyen plus simple pour fermer la SASU ? Dissoudre et liquider en même temps ? A ce jour je n'ai plus d'activité professionnelle, je vais prendre ma retraite (64ans).

Mon objectif est de réduire les coûts de clôture, qui s'élèvent à environ 500 E (si je fais les démarches moi même). Je n'ai pas fermé le SASU avant pour des raisons financières (plus d'activité). Je pensais qu'une société unipersonnelle qui n'a plus d'activité depuis plusieurs années, serait fermée automatiquement... Merci d'avance pour vos Conseils.

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Même si vous êtes l'associé unique, vous devez convoquer et tenir une AGE pour décider de dissoudre la société.

Pour le dépôt du dossier de dissolution au greffe du tribunal de commerce, les documents principaux à fournir:

Le procès-verbal de l'AGE

L'acte de nomination du liquidateur

La preuve de la publication au JAL

Le formulaire M2